

En attendant le choix d'une alternative sérieuse répondant aux contraintes de tous les acteurs, l'OTRE appelle la mairie de Paris à renoncer à une fermeture précipitée de la gare routière de Paris Bercy Seine dans la lignée des conclusions de l'Autorité de régulation des transports.

En septembre 2023, Emmanuel Grégoire, adjoint à la maire de Paris, a annoncé, sans aucune réelle étude d'impact en amont, la fermeture de la gare routière de Bercy après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour les Services Librement Organisés (SLO – « Autocars Macron »), et la transformation du site en gare de stationnement pour les autocars de Tourisme. En 2023, plus de 5 millions de passagers y ont transité, soit 77 % des passagers des SLO. Cette fermeture est un véritable coup dur pour le secteur, inacceptable en l'état par les professionnels du secteur. A quelques mois de sa fermeture définitive annoncée, aucune solution alternative viable n'a été identifiée pour les exploitants de SLO.

Paris concentre plus de la moitié du trafic soit 225 305 mouvements SLO. Une solution alternative à la gare de Bercy pour l'accueil des autocars librement organisés, qui soit opérationnelle dès sa fermeture, est essentielle pour les voyageurs à destination ou en transit à Paris et en Île-de-France. Ils seraient, sinon, contraints de se reporter vers un mode de transport plus coûteux et moins vertueux, provoquant de nouveaux flux de circulation.

La future gare doit répondre à un niveau de qualité de service conforme aux standards internationaux, alors que le niveau d'équipement des gares françaises reste insuffisant.

Cela se traduit principalement par des espaces d'attente couverts, sécurisés, entretenus comprenant des équipements d'information modernes pour les voyageurs, un espace adapté de billetterie et des services divers indispensables aux transporteurs et à leur personnel.

Les gares routières Pershing et Douaumont proposées dans le 17^{ème} arrondissement ne répondent pas aux attentes puisqu'elles offrent une moindre qualité de service que la gare de Bercy. Au contraire, une implantation dans le nouveau quartier de Saint-Denis Pleyel (93) apparaît comme une alternative crédible puisque ce site offre à la fois une excellente accessibilité et un foncier suffisant pour construire une gare routière à très haut niveau de service et sur laquelle l'OTRE est prête à travailler.

Dans son étude [L'accueil des autocars librement organisés en Île-de-France](#) publiée le 18 juillet 2024, l'Autorité de régulation des transports (ART) a recommandé une nécessaire concertation entre les parties prenantes : *"mettre en place une structure de gouvernance associant l'ensemble des parties prenantes pour déterminer le choix du meilleur scénario en fonction des besoins des usagers et des contraintes des uns et des autres [...] et s'assurer que tous les obstacles soient levés [...] afin de garantir la continuité de l'accueil des SLO en Ile-de-France et d'éviter que l'arrivée désordonnée des autocars puisse être source de nuisances"*.

En attendant le choix d'une alternative sérieuse, **l'OTRE appelle la mairie de Paris à renoncer à une fermeture précipitée de la gare routière de Paris Bercy Seine dans la lignée des conclusions de l'ART.** Elle reste disponible pour travailler sans délai avec la mairie de Paris travailler, la Préfecture de Police et tous les acteurs impliqués pour trouver la solution prenant en compte les contraintes de tous (ville de Paris, Transporteurs et Usagers)

CONTACT PRESSE

Samira BOUZAGHOU - samira.bouzaghoul@otre-direction.org - 06 34 32 17 67